

Profession Artisan, septembre - octobre 2010

Dossier

Isabelle Anciau septembre 2010

> L'INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DE LA CMA

Succèses d'accompagner les entreprises artisanales dans leur développement, la CMA s'est fixée l'objectif d'une offre de services renforcés, répondant aux attentes des entreprises et couvrant les champs de la formation et de l'emploi, allant de l'apprentissage à la gestion des ressources humaines. Dans un contexte où nos entreprises sont en constante recherche de salariés qualifiés, la CMA se positionne comme un acteur qui « agit pour réussir », afin d'accompagner les entreprises dans leur démarche de développement et d'innovation, en créant un nouvel espace formation.

Efficacité, technicité, compétitivité... sont les termes qui s'imposent aujourd'hui dans un monde toujours plus concurrentiel. C'est pourquoi, il est essentiel de donner à toute personne qui souhaite s'impliquer dans l'artisanat, les moyens de s'approprier au mieux les compétences par des outils de formation adaptés. La CMA a donc profité de la force de l'implémentation de son CFA et de sa proximité du territoire, pour imaginer un complexe ouvert au monde de l'entreprise. La rénovation de cette offre s'est traduite par la construction d'un nouvel espace formation pour les publics de l'artisanat, initialement appelé « Pôle de développement des entreprises » durant la période de construction, celui-ci porte aujourd'hui le nom « Institut des Métiers et de l'Artisanat ».

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat est conçu pour accompagner chacun dans sa réalisation de projets.

■ 900 m² pour accueillir les stagiaires

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat, d'une surface totale de 900 m², est réparti sur quatre niveaux avec un accès PMR (personne à mobilité réduite). Il est équipé d'une salle de conférences de 85 places, d'une salle de réception de 70 m², de six salles de formation, allant de 12 à 34 personnes, avec installation de matériel multimédia

performants et d'une salle informatique. L'Institut dispose également d'un office, d'une cafétéria, de bureaux et d'une salle pour les formateurs du service formation professionnelle de la CMA du Loiret.

■ Une idée forte : la formation tout au long de la vie

La formation continue permet de compléter les connaissances acquises lors de la formation initiale au fil de la vie professionnelle. Elle offre de réelles perspectives de carrière, du statut de porteur de projet au statut d'artisan et de chef d'entreprise. L'objectif de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat est de proposer, à toutes les personnes issues du secteur de l'artisanat ou en passe de le rejoindre, des formations qui puissent s'inscrire à tout moment de leur vie professionnelle, que ce soit les types d'actions de formation : continue, diplômante ou les actions d'adaptation à la création ou à la reprise. Les formations courtes et longues proposées composent une offre diversifiée et complète permettant de répondre à toute demande, individuelle ou collective, pouvant être prise en charge par les Fonds d'assurance formation et les OPCVA.

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat, dirigé par Yves Hault, Directeur de la formation professionnelle, est à la disposition des artisans, des salariés et des demandeurs d'emploi. Une équipe de conseillers formation, Marie-Pierre Boppeau, Stéphanie Moreau et Sandrine Thomen, des formateurs professionnels, qualifiés dans leur domaine de compétences, coordonnent et animent ces formations en journée ou en soirée. Rappelons qu'en 2009, la CMA a accueilli 1 400 stagiaires entrants ou issus du secteur des métiers.

Institut des Métiers et de l'Artisanat
L'Institut des Métiers et de l'Artisanat est un service de la CMA du Loiret.

13